

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 25 FÉVRIER 2026, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5<sup>E</sup> RUE.**

**Sont présents :**

Le maire : Stéphane Gamache

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette  
Poste 2 : Harold Mercier  
Poste 4 : André Morin  
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard  
Poste 6 : André Minville

**Et :**

Le directeur général  
et greffier : Daniel Fournier

**Est absent :**

Le conseiller : Poste 3 : Gilles Bernatchez

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le maire, monsieur Stéphane Gamache, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire, monsieur Stéphane Gamache, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRA-STRUCTURE RÉCRÉATIVE, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA).
4. POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE DOSSIER DES NÉGOCIATIONS.
5. PÉRIODE DE QUESTIONS.
6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR HAROLD MERCIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec le retrait du point 4 - POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE DOSSIER DES NÉGOCIATIONS.

**3. RÉSOLUTION 26-019 - PRÉSENTATION D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER DE MARCHÉ ET DE COURSE DANS LE SECTEUR DU DÉTOURNEMENT PERMANENT DU RUISSEAU COPPER À MURDOCHVILLE, DANS LE CADRE DU**

**VOLET II DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX  
INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN  
AIR (PAFIRSPA).**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville autorise la  
présentation du projet « Projet d'aménagement d'un  
sentier de marche et de course dans le secteur du  
détournement permanent du ruisseau Copper à  
Murdochville » dans le cadre du volet II du  
Programme d'aide financière aux infrastructures  
récréatives, sportives et de plein air.

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de  
Murdochville à payer sa part des coûts admissibles  
au projet et à payer les coûts d'exploitation  
continue de ce dernier, à assumer tout dépassement  
de coûts généré par les travaux et à ne pas  
accorder de contrat relatif à des coûts directs  
avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la  
ministre.

QUE la Ville de Murdochville désigne monsieur  
Daniel Fournier, directeur général et greffier,  
comme personne autorisée à agir en son nom et à  
signer en son nom tous les documents relatifs au  
projet mentionné ci-dessus.

**4. POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE DOSSIER DES  
NÉGOCIATIONS.**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question n'est posée.

**6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
MATHIEU BLANCHETTE

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à  
19 h 06.

---

Stéphane Gamache  
Maire

---

Daniel Fournier  
Directeur général  
et greffier